## AVIS PUBLIC

## Montréal

## DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL Les personnes intéressées sont priées de

noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront sur une demande d'autorisation d'exercer:

- pour une partie du rez-de-chaussée et le

- pour une partie du rez-de-chaussée et le 2° étage situé au <u>420, rue Sherbrooke Ouest,</u> l'usage « université », et ce, conformément au paragraphe 2° de l'article 232 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) (dossier 1196723003):

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle sera étudiée cette demande aura lieu le mardi 12 novembre 2019, à 18 h

aura lieu le mardi 12 novembre 2019, à 18 h 30, à la salle de la Maison de la culture Janine-Sutto, situé au 2550, rue Ontario Est.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à cette demande d'autorisation peut communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossiers indiqués précédemment.

Fait à Montréal, le 26 octobre 2019 Le Secrétaire d'arrondissement M° Domenico Zambito